



Dir.	Maire	Soc.	Trav.	Urb.	Fin.			Retour
Date	26/4							Secret.
Sign.	GB							

Cabinet
Direction des Sécurités
Service de la Sécurité Intérieure
Pôle Sécurité Intérieure

Metz, le 20 avril 2018

Le Préfet de la Moselle

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
de la Moselle**

**S/c de Mesdames et Messieurs les
Sous-Préfets d'arrondissements**

Objet : Lutte contre la cybercriminalité.

Par circulaire en date du 9 avril 2018, M. le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur rappelle que la lutte contre la cybercriminalité constitue une priorité gouvernementale nécessitant l'investissement de l'ensemble des forces et services.

Ainsi, dans le cadre de la mise en place de la cybersécurité du quotidien, je vous informe qu'un dispositif d'assistance aux victimes de cybermalveillance est proposé par le Groupement d'intérêt public ACYMA (actions contre la cybermalveillance) sur le site www.cybermalveillance.gouv.fr.

Un kit de sensibilisation composé d'outils pédagogiques tels que des vidéos, des infographies ou encore fiches réflexes à destination des particuliers, des entreprises, des collectivités et associations sera également disponible prochainement en ligne afin de renforcer le présent dispositif.

Les inscriptions vous permettant de bénéficier de ce kit sont d'ores et déjà ouvertes à l'adresse <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/inscription-sensibilisation/>.

Enfin, des affiches promouvant ces services, dont je souhaite la visibilité au sein de vos Mairies, vous seront prochainement adressées.

**Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet**



Georges BOS